



Assemblée de printemps 2021

Vote par correspondance

Les mesures sanitaires ne permettant pas de tenir l'Assemblée de paroisse de printemps en présentiel, elle a eu lieu par correspondance.

En date du 10 mars 2021, l'ordre du jour a été envoyé aux 60 paroissiens réguliers qui reçoivent notre journal interne L'Amarre. Une annonce a paru dans le Journal de Moudon du 4 mars 2021 et l'information a été publiée sur le site internet et la page Facebook de la paroisse. L'information a également été diffusée dans les cultes du mois de mars.

Le vote était possible jusqu'au 6 avril à 17h. Afin de répondre aux questions et de présenter le rapport des vérificateurs aux comptes, les membres du Conseil de paroisse ont assuré une permanence au bureau de paroisse (rue du Poyet 3) le jeudi 1^{er} avril de 16h à 17h et le mardi 6 avril de 16h à 17h.

Résultat des votes

26 bulletins de vote rentrés dont 1 nul, soit 25 voix valables et signés

- 1. Approbation du PV de l'AP d'automne du 1^{er} décembre 2020**
Par 25 votes oui, le procès-verbal de l'Assemblée de paroisse du 1^{er} décembre 2020 a été accepté.
- 2. Elections d'un nouveau Président de l'Assemblée de Paroisse**
Par 24 votes oui et une abstention, Monsieur Frédéric Zehnder a été élu Président de l'Assemblée de Paroisse en remplacement de Monsieur Jean-Jacques Haas que nous remercions très sincèrement pour son engagement.
- 3. Comptes 2020**
Par 24 votes oui et une abstention, les comptes 2020 ont été acceptés et par 24 votes oui et une abstention, décharge a été donnée aux vérificateurs aux comptes et au Comité.

Moudon, le 10 avril 2021